



[COMMUNIQUE DE PRESSE] GOUVERNANCE RESPONSABLE DES ENTREPRISES - Le rapport Rocher rate sa cible

Le rapport de la mission sur la « gouvernance responsable des entreprises » confiée par Bruno Le Maire à Bris Rocher, PDG du Groupe Rocher, rate sa cible.

Alors qu'il devait viser à « évaluer l'impact des outils en faveur d'un capitalisme plus responsable et identifier des voies d'approfondissement » et « formuler des propositions en faveur d'une gouvernance plus responsable des entreprises », le rapport n'aborde pas le sujet de la gouvernance des entreprises.

Pour la CFDT, qui appelle de ses vœux un meilleur partage du pouvoir dans l'entreprise, il s'agit d'une nouvelle occasion manquée de réfléchir aux conditions d'une gouvernance partagée, après une loi Pacte timide sur le sujet.

Alors qu'en Europe, les salariés représentent souvent un tiers des membres des conseils d'administration, la France est, parmi les pays ayant une représentation salariée au sein des conseils, un des pays avec la plus faible participation.

Pour la CFDT, il est temps de rattraper ce retard. En renforçant la proportion d'administrateurs représentant les salariés dans les conseils d'administration et de surveillance, une « codétermination à la française » est possible et souhaitable.

DÉCLARATION DE **PHILIPPE PORTIER**, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT



Documents

[Le rapport Rocher rate sa cible](#)